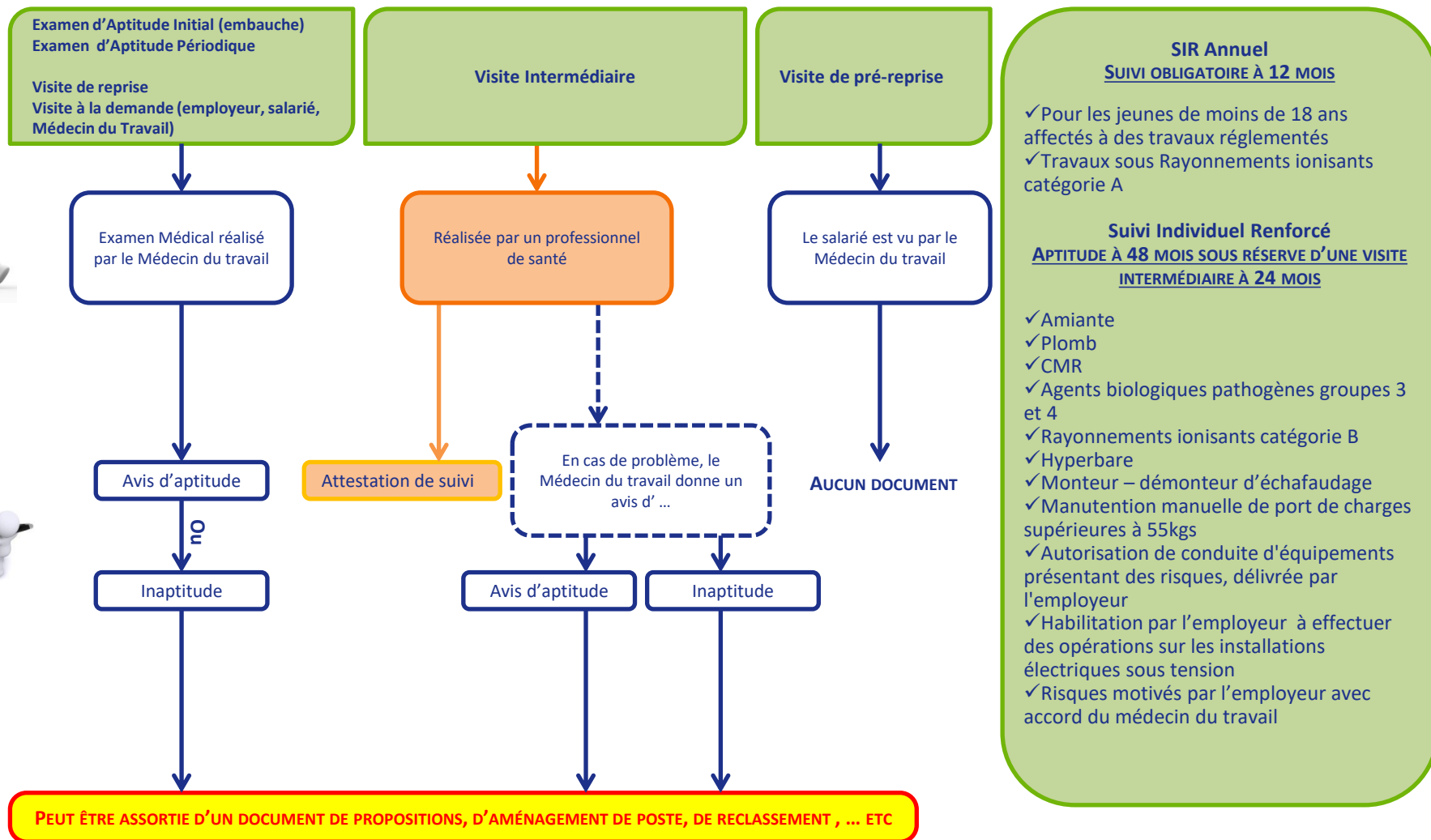


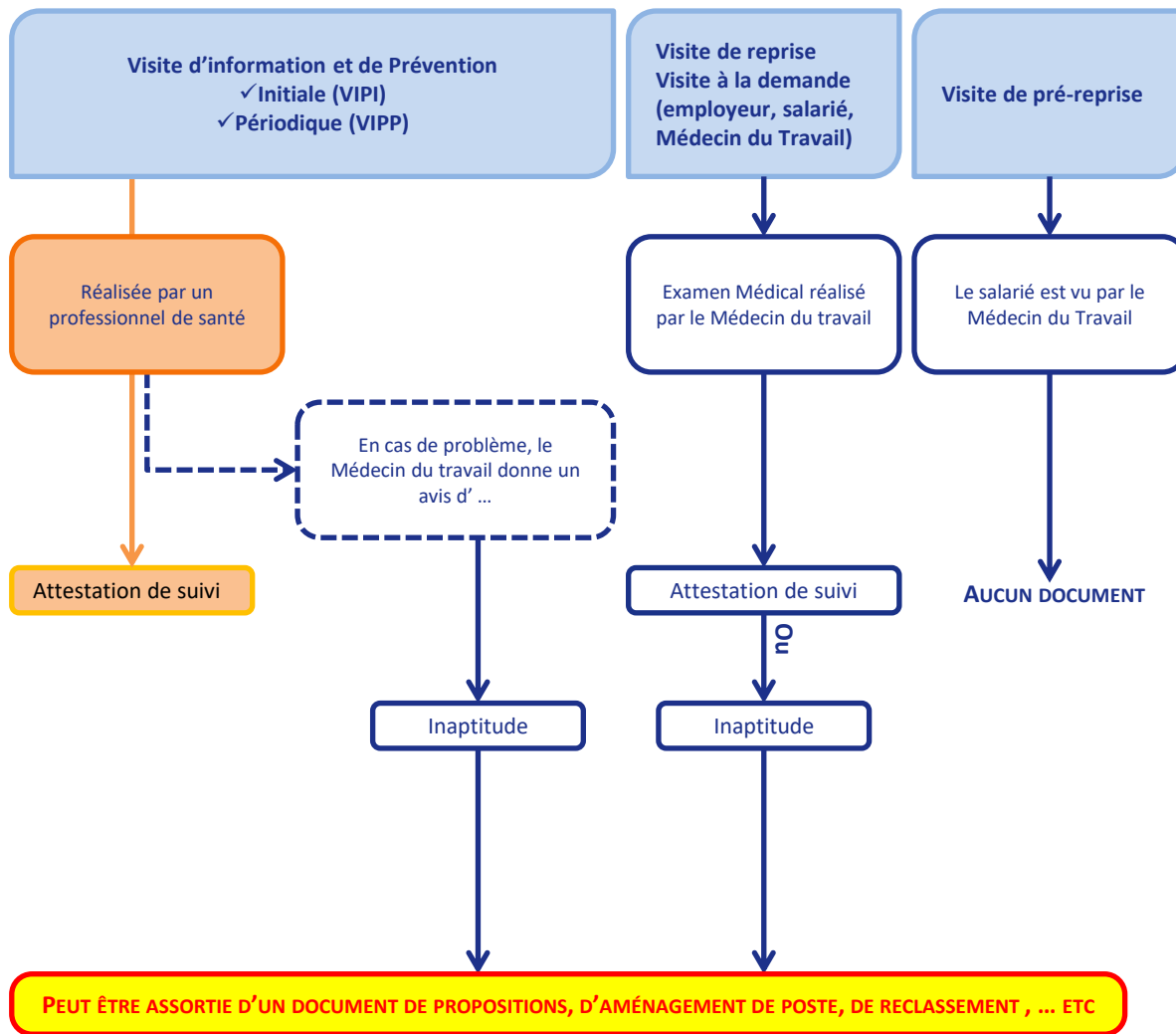
Suivi Individuel Renforcé (S.I.R.)

Types de visite, vos professionnels de santé et les documents délivrés



Suivi Individuel Adapté (S.I.A) et Suivi Individuel (S.I.)

Types de visite, vos professionnels de santé et les documents délivrés



Suivi Individuel Adapté (S.I.A.)



Le salarié pourrait être SIR

- ✓ Travailleur Handicapé
- ✓ Titulaire d'une pension d'invalidité
- ✓ Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher
- ✓ Travailleur de nuit
- ✓ Moins de 18 ans non affecté à des travaux réglementés (ex. apprenti comptable ...)
- ✓ Salarié exposé à agent biologique groupe 2
- ✓ Salarié exposé à des champs électromagnétique si Valeur Limite d'Exposition dépassée

Suivi Individuel (S.I.)

- ✓ Tous les salariés non SIR ni SIA seront pris en charge à 48 mois



A l'exception des salariés travaillant sur chantier pour qui la périodicité peut être plus courte sur décision du médecin du travail